



Légitimité reconnaissance de dettes et autres garanties possibles

Par **PHAROSE**, le **03/09/2008** à **05:52**

Bonjour,
Je dois vendre mon véhicule à un particulier et je lui ai accordé un règlement en plusieurs mensualités à savoir qu'il me remet plusieurs chèques que j'encaisserais chaque mois.
Mis à part la signature d'un document de reconnaissance de dettes, quelles autres précaution puis je prendre afin d'éviter toute tentative de non paiement? quelle garantie puis je exiger? et en cas de litiges, quel tribunal est compétent?
En vous remerciant d'avance, veuillez agréer mes sincères salutations.

Par **JamesEraser**, le **03/09/2008** à **21:18**

[citation]je lui ai accordé un règlement en plusieurs mensualités[/citation]
Très très mauvaise idée.
[citation]Mis à part la signature d'un document de reconnaissance de dettes, quelles autres précaution[/citation]
Aucune.
[citation]et en cas de litiges, quel tribunal est compétent?[/citation]
Le Tribunal Civil
Experatoo ment